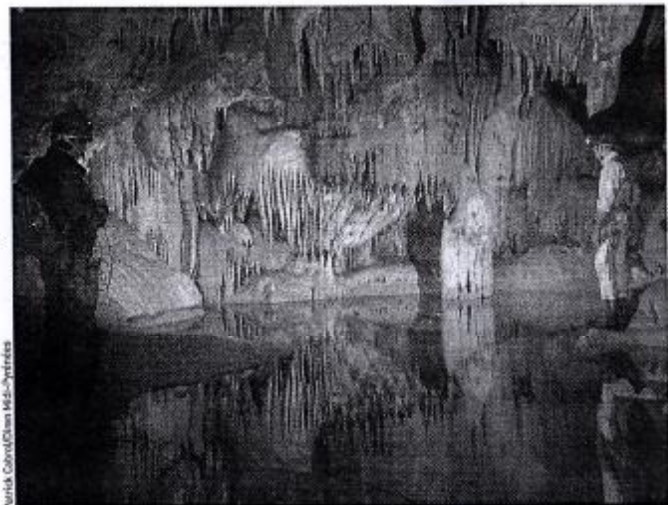


Patrimoine mondial 18 grottes du sud de l'Hexagone



Patrick Cabrol/Cham 162-Pyrénées

18 grottes du sud de la France sont présentées en vue de leur inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. À deux titres : scientifique et esthétique.

→ Le magnifique dossier des 18 grottes françaises du sud de la France a été déposé fin janvier à l'Unesco. Elles renferment des concrétions exceptionnelles qui témoignent du fonctionnement physico-chimique du karst et forment des archives des paléoclimats. Leurs concrétions ont de 500 000 à 700 000 ans et apportent beaucoup d'informations sur le climat de l'ère quaternaire.

Les grottes sont situées dans des sites classés ou des réserves naturelles : elles sont donc protégées ou leur protection est en cours. Elles sont réparties dans trois régions, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées. Patrick Cabrol, de la Diren Midi-Pyrénées, a monté le dossier : un travail de longue haleine, avec un gros volet cartographique. Quant au partenariat local avec tous les acteurs (neuf départements sont concernés !), il est piloté par le préfet de région du Languedoc-Roussillon, via la sous-préfète de Lodève. Quelle sera la suite ? Côté français, un Comité national sera constitué, auquel seront notamment associés les spéléologues, pour réfléchir à l'évolution et au suivi des dispositifs de gestion et aux orientations de recherche scientifique. Côté Unesco, l'on saura au début de l'été si le dossier est recevable... et l'an prochain s'il est reçu.

✉ CONTACT → Philippe Démeron — philippe.demeron@ecologie.gouv.fr

🌐 SUR LE WEB → Unesco — <http://whc.unesco.org/fr/apropos/>

qui figurent – aux cotes de 600 élevages – dans le registre des émissions polluantes pour l'année 2004. Les données les concernant sont disponibles en ligne : flux annuels de polluants émis dans l'air, l'eau, le sol ; déchets produits ; localisation géographique... Registre français des émissions polluantes :

📖 EN SAVOIR PLUS → <http://www.pollutionsindustrielles.ecologie.gouv.fr/TREP/index.php>

DIXIT LA LOI

📖 J.O. du 19 janvier 2006 : loi du 5 janvier 2006 d'orientation agricole (loi n° 2006-11). Voir notamment les articles : 15, 37-38, 43 à 45, 47 à 49, 70, 75 à 77, 79 à 86, 88-89, 96, 100.

📖 J.O. du 19 janvier 2006 : décret du 17 janvier 2006 relatif à la prévention des risques technologiques et à la sécurité du personnel et modifiant le code du travail (décret n° 2006-55).

📖 B.O. du Medd (en cours de publication) : circulaire Medd/SDMAGE/PBGR/CCG du 9 janvier 2006 relative à la reconnaissance des établissements publics territoriaux de bassin.

📖 B.O. du Medd (en cours de publication) : instruction du 11 janvier 2006 portant adaptation de la réglementation relative à la lutte contre la pollution du milieu marin.